



*Le 20 octobre 2011*

## *Ensemble, construire et résister*

L'administration de la mer fait peau neuve, pour le meilleur nous avait on dit, les agents, au quotidien, ne constatent que le pire.

- **La scission entre DIRM et DML ne tient pas ses promesses.** Les agents restent avec une charge de travail croissante difficilement réalisable avec les faibles effectifs présents. Chacun ressent une perte de sens dans ses fonctions liée au manque de perspective,

*La CGT est la seule organisation syndicale à disposer de représentants nationaux du secteur maritime dans les instances ministérielles : Comité Technique Paritaire Interministériel placé auprès du premier ministre & Comité Technique Ministériel du MEDDTL. Nous y défendons notamment le maintien des missions et la sanctuarisation des effectifs du « Programme MER. »*

- **Les mutations géographiques sont contraintes par les périmètres des DDTM.** Les DDTM placent leurs agents sur des postes maritimes souvent au détriment des corps mer,

*La CGT-Mer défend en CAP nationale la priorité des corps mer pour les affectations sur les postes maritimes.*

- **Les DREAL gèrent les promotions des agents des DML et DIRM de manière opaque.** Les listes transmises sont régulièrement erronées, nombres agents éligibles sont oubliés,

*La CGT-Mer a exigé et obtenu en CTP Interministériel que les DREAL réunissent dès 2012 les organisations syndicales pour la défense des règles d'égalité pour les promotions.*

- **Le Ministère ne reconnaît pas les missions maritimes.** La DRH ne tient compte ni des compétences nécessaires pour l'exercice des métiers mer, ni de la charge de travail.

*La CGT-Mer œuvre pour la valorisation des corps mer actuels et la rupture de leur isolement notamment par l'accès aux passerelles vers « les métiers équipement » et l'augmentation des régimes indemnitaires.*

- **Les corps Mer disparaissent.** Pour les corps d'IAM & CAM, une scission entre spécialités technique et administrative se profile, les **Syndics des Gens de Mer** restent en plan, sans perspective.

*La CGT-Mer au sein de la FNEE-CGT refuse le cadre minimaliste du NES (Nouvel Espace Statutaire) présenté par le ministère. Nous exigeons un meilleur reclassement des **Contrôleurs** ainsi que l'ouverture d'examens professionnels pour les **Syndics des Gens de Mer** pour l'accès à la catégorie B.*

*La CGT-Mer revendique l'évolution statutaire du corps des **IAM** pour sortir du carcan actuel et obtenir l'accès aux postes d'encadrement et de direction du Ministère.*

- **L'ENIM vient de changer de statut.** Des sites ferment ou sont relocalisés tandis que pour les autres, une spécialisation accrue est envisagée.

*La CGT-Mer engage des négociations pour le maintien du régime social des marins, l'augmentation du régime indemnitaire des personnels de l'ENIM et le reclassement personnalisé des agents.*

- **Les Lycées subissent les cartes scolaires, les PNT vivent une discrimination.**

*La CGT-MER s'engage pour la défense du maillage des lycées professionnels maritimes pour une offre de formation riche et à proximité, conditions du maintien de l'attractivité des filières. Nous nous engageons à combattre la discrimination subie par les PNT et pour la création d'échelons supplémentaires.*

*Le SNPAM-CGT a constitué des listes paritaires composées de femmes et d'hommes engagés issus de tous les horizons et de tous les secteurs : **DIRM, DML, ENIM, LYCEES, Bureau Enquête Accident-MER, CROSS, Centre Sécurité des Navires, Chefs de service, navigants, agents de bureau ou de terrain ...***

*La diversité et les compétences des candidats du CGT vous assurent d'être représentés et défendus*

***L'avenir n'est pas écrit, il est ce que l'on en fera.***

***Votez pour les listes du **SNPAM-CGT*****



## Candidats au renouvellement des Commissions Administratives Paritaires et Commission Consultatives Paritaires

### « ILS TÉMOIGNENT et S'ENGAGENT ! »

« s'engager pour ne pas subir l'arbitraire »



**Nouvelle candidate :** « Jeune adhérente et nouvellement élue au Bureau National, je découvre l'ampleur du travail syndical et mesure l'intérêt de l'engagement et de l'action collective. Je propose ma candidature pour effectuer un mandat d'apprentissage en qualité de suppléante aux côtés de mes camarades pour y défendre les règles de justice et d'égalité. Face aux logiques de l'administration, seule une organisation syndicale comme la CGT peut par son travail, ses analyses et la compétence de ses militants proposer et contrer des choix qui parfois relèvent de l'arbitraire. La CGT et ses militants oeuvrent pour la défense des agents, de leur carrière et de l'intérêt général. Je me retrouve dans cette ambition, je compte prolonger l'action au service de nos valeurs. » **Tiphaine Cariou - Contrôleur - DIRM SA**

« une éthique au service de chacun »



**SYNDIC :** « A chaque pré commission et commission administrative paritaire, vos élus CGT défendent, inlassablement et avec ardeur, vos intérêts. Dans un contexte où la réduction des effectifs n'a été compensée ni par des réductions d'activité ni par des avancées professionnelles et salariales, vos représentants ont toujours mis en évidence l'équité dans les choix concernant les mutations, les intégrations et les promotions. Ils n'ont jamais manqué d'être sensibles aux situations difficiles et particulières qui leurs ont été présentées. C'est donc pour nous l'espoir de pouvoir à nouveau vous représenter et vous défendre avec détermination dans un futur que nos dirigeants politiques ne savent pas rendre serein. » **Dominiaue Mainraud – PAM IRIS**

« pugnacité pour le respect des règles »



**CONTRÔLEUR :** « Avec les élus CGT nous avons dénoncé le choix des critères statutaires pour établir les listes des promouvables, les disparités d'une région à l'autre, le refus fréquent de l'administration de prendre en considération l'ancienneté, les erreurs dans le contenu des fiches. Nous demandons l'application stricte de la circulaire mobilité et refusons les méthodes de promotion de l'ENIM qui se retranche sur « l'argument d'une gestion managériale maîtrisée ». Devant la légèreté de certains notateurs nous avons défendu les recours notation dans l'intérêt des agents. Grâce à notre insistance nous avons réussi à obtenir : le respect du calendrier mobilité, une rédaction complète des fiches de poste, la conformité des libellés de poste, la publication « poste susceptible d'être vacant », ainsi que la publication des mouvements intra-services. » **Patrick Crignon – Boulogne**

« bataille pour l'égalité et la transparence »



**IAM :** « Des évolutions importantes ont marqué le dernier mandat : mise en place de la réforme de l'Etat, création des DML et DIRM, mise en oeuvre de la PFR et de la loi mobilité. Tous ces nouveaux chantiers ont fait l'objet d'une veille particulière de la part des représentants CGT. Il a fallu exiger une présentation des modalités de la PFR que la CGT conteste. Il a été nécessaire d'exiger des rééquilibrages au niveau des cotations, préciser la part "fonction" et "résultats" afin de parvenir à une harmonisation au niveau national pour tendre vers l'égalité de traitement entre les agents. Il reste du travail sur ce chantier. Pour la mobilité, il a fallu réaffirmer notre volonté de transparence pour la publication des postes et insister pour obtenir une rédaction conforme et complète des fiches de postes. Alors qu'une fusion des corps se profile, nous menons bataille pour faire bouger des lignes et reconnaître la technicité de nos missions. Vous pouvez compter sur les représentants CGT pour transformer l'essai. » **Patricia Ben Khemis – Bayonne**

« colère et poursuite de la lutte »



**PNT :** « La colère prédomine du côté des élus CGT à cette petite CCP désormais réduite à une cinquantaine de salariés depuis le transfert des TOS aux régions. Colère contre une administration plus prompte à réunir la commission disciplinaire que la CCP, colère contre l'engagement non tenu par l'Etat de création d'échelons supplémentaires et d'une hors classe, colère contre le fait que les PNT ne sont pas placés sur un pied d'égalité par rapport aux titulaires PLPA. Mais détermination aussi toujours intacte de ne pas laisser les choses en l'état et de poursuivre la lutte avec la CGT et ses élus. » **Raymond Bozier – Retraité**